

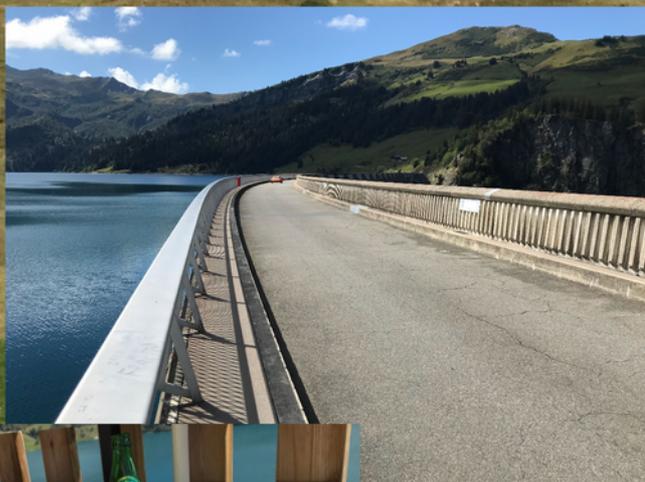
1 - 6
SEPT
2024



ALPES

LA ROUTE
DES GRANDES
ALPES

BALADE AUTOMOBILE
SOMPTUEUSE



**CIRCUIT DE 6 JOURS
RÉSERVÉ AUX VÉHICULES
ANTÉRIEURS À 1994**

HAUTE-SAVOIE

YVOIRE

THONON-LES-BAINS

MORZINE 

LE GRAND-BORNAND

LA CLUSAZ

COL DES ARAVIS

LES SAISIES

BEAUFORT

CORMET DE ROSELEND

BOURG-SAINTE-MAURICE 

TIGNES

VAL D'ISÈRE

COL D'ISERAN

BONNEVAL-SUR-ARC

MODANE

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE 



**ÉTAPE
SOIR**

HAUTES-ALPES

**ALPES DE
HAUTE-PROVENCE**

ALPES MARITIMES

SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

COL DU TÉLÉGRAPHE

COL DU GALIBIER

COL DU LAUTARET

COL DE L'IZOARD

GORGES DU GUIL

LE LAUZET-UBAYE 

BARCELONNETTE

COL DE LA BONNETTE

ISOLA

COL DE TURINI

MOULINET

SOSPEL

COL DE CASTILLON

MENTON 

COL D'EZE

NICE



**ÉTAPE
SOIR**

Départements traversés	RALLYE TOURISTIQUE	DATES
74-73- 05-04- 06	LA ROUTE DES GRANDES ALPES (6 jours / 5 nuits)	1 ^{er} SEPTEMBRE 6 SEPTEMBRE 2024

<u>VILLE(S) ÉTAPE</u>	<u>POINTS DE PASSAGE PRINCIPAUX</u>	<u>COLS PRINCIPAUX</u>
<u>01/09</u> : MORZINE <u>02/09</u> : BOURG-SAINT-MAURICE <u>03/09</u> : SAINT-JEAN-DE MAURIENNE <u>04/09</u> : LE LAUZET-UBAYE <u>05/09</u> : CAGNES-SUR-MER	YVOIRE – THONON LA CLUSAZ – BEAUFORT - BONNEVAL S/ARC BARCELONNETTE – SOSPEL – MENTON	ARAVIS - ISERAN TÉLÉGRAPHE GALIBIER LAUTARET IZOARD LA BONNETTE TURINI

DISTANCE PARCOURS	POINTS DE REGROUPEMENT
800 km (indicatif)	YVOIRE & THONON (74)

HÉBERGEMENTS & RESTAURATION SOIRS
HÔTEL L'ÉQUIPE *** (MORZINE – 74) – <i>dimanche</i> https://hotelequipe.fr/ HÔTEL L'AUTANTIC *** (BOURG-SAINT-MAURICE – 73) – <i>lundi</i> https://www.autantic.fr/ HÔTEL BEST WESTERN *** (SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE – 73) – <i>mardi</i> https://www.hotel-saintgeorges.com/ HÔTEL LA LAUZETANNE *** (LE LAUZET-UBAYE – 04) – <i>mercredi</i> https://www.hotellalauzetane.fr/ HÔTEL INDIGO **** (CAGNES-SUR-MER – 06) – <i>jeudi</i> https://www.hotel-indigo-cagnes-sur-mer.com/fr/
RESTAURATION MIDI
L'Ambiance ou L'Équipe (à définir) – Notre-Dame-de-Bellecombe (74) - <i>lundi midi</i> La Cabane (à confirmer) – Bonneval-sur-Arc (73) - <i>mardi midi</i> Refuge Napoléon – Col de l'Izoard (05) – <i>mercredi midi</i> Collet Factory (à confirmer) – Isola (06) – <i>jeudi midi</i>
NOMBRE DE PARTICIPANTS ET VÉHICULES ACCEPTÉS
20 ÉQUIPAGES MAXIMUM Véhicules postérieurs à 1960 et antérieurs à 1994 – cf. Car List IMPORTANT : Aucune dérogation ne sera accordée
COMMENTAIRES
Programme prévisionnel pouvant être amené à évoluer légèrement selon les disponibilités.

PROGRAMME DÉTAILLÉ (non exhaustif et non définitif / horaires à titre indicatif)

DIM		CÔTÉ LAC	50 km
DIM	14h00 à partir de	YVOIRE THONON-LES-BAINS MORZINE	Visite libre / Prise de contact Photo de groupe au Km 0 et départ vers Morzine Distribution roadbook / briefing / dîner / nuitée
LUN		LA HAUTE-SAVOIE	180 km
LUN	9h30 10h30 12h30 16h30 18h30	CHINAILLON LA CLUSAZ ND DE BELLECOMBE CORMET DE ROSELEND BOURG-ST-MAURICE	Visite libre Pause café Déjeuner Arrêt barrage (point de vue) Dîner / nuitée
MAR		LA SAVOIE	140 km
MAR	11h00 18h00	BONNEVAL S/ARC ST-JEAN-DE-MAURIENNE	Visite libre - déjeuner Dîner / nuitée
MER		COLS LÉGENDAIRES	185 km
MER	10h00 13h00 18h00	COL DU GALIBIER IZOARD LE LAUZET-UBAYE	Arrêt (point de vue) Déjeuner Dîner / nuitée
JEU		ALPES-MARITIMES	250 km
JEU	9h30 12h00 15h30 16h30 19h00	COL DE LA BONNETTE ISOLA COL DE TURINI SOSPEL MENTON / NICE CAGNES-SUR-MER	Arrêt (point de vue grandiose) Déjeuner Arrêt (col de légende) Visite libre Route de la Grande Corniche (et suivre Grace Kelly.. Dîner / nuitée
VEN		CAGNES-SUR-MER	0 km
VEN	10h00 12h00	CAGNES-SUR-MER CAGNES-SUR-MER	Musée Renoir Fin du séjour – déjeuner libre



NOTA : S'agissant d'une balade, le parcours se fait à l'aide d'un roadbook touristique, avec indication claire des directions, routes et communes traversées.
Aucune notion de chrono / pas de guidage par symboles.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

Nos conditions générales de vente sont téléchargeables sur notre site web à l'adresse suivante :
<https://www.troisieme-horizon.com/cgv-ml-cookies/#cgv>

CONDITIONS PARTICULIÈRES À CETTE SORTIE :

La **sécurité** est une préoccupation prioritaire sur l'ensemble de nos sorties. Elle l'est encore plus dans les Alpes. En conséquence, certaines dispositions complémentaires sont ici rajoutées à nos CGV :

CONTRÔLE TECHNIQUE :

La Route des Grandes Alpes est un circuit très éprouvant pour les véhicules anciens, qui se doivent donc d'être dans un état de fonctionnement irréprochable. Inévitablement, certains auront des chaleurs, d'autres des faiblesses dans les côtes. Mais la dangerosité de certains secteurs ne donne aucune place à une défaillance d'un organe de sécurité. À cet effet, et afin de limiter les risques, **un contrôle technique valide est bien entendu exigé mais comme la périodicité de 5 ans peut être un peu longue, nous vous encourageons fortement à faire un tour chez votre garagiste préféré quelques semaines avant le grand départ** (ou à anticiper votre contrôle technique).

PRÉSENCE D'UN EXTINCTEUR :

Les premières secondes d'un incendie sont les plus importantes. Chaque véhicule devra être muni d'un extincteur de 1 kg minimum avec une date de vérification inférieure à 1 an (ou achat inférieur à 1 an).

JERRICAN DE SP98 :

Votre véhicule risque de consommer beaucoup plus que d'habitude, et sur certains secteurs, les stations service se font rares. Soyez prudents, ayez avec vous un petit jerrican métallique d'appoint (capacité recommandée 5 litres) rempli de SP98 (ceci afin qu'il puisse être utilisé par tous les véhicules, la solidarité entre équipages étant un point crucial dans nos sorties, s'inspirant en cela du monde marin).

FONCTIONNEMENT DE L'ASSISTANCE RALLYE

Comme sur la plupart de nos circuits, une assistance mécanique avec possibilité de remorquage d'un véhicule en panne jouera la voiture balai durant l'intégralité du parcours. Si un véhicule équipage n'était malheureusement pas en situation de continuer le parcours, le remorquage se limiterait au convoyage de celui-ci jusque dans la vallée la plus proche, ceci afin de ne pas pénaliser des équipages étant en panne par la suite, ainsi que pour limiter les risques routiers et la fatigue du véhicule de l'assistance.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Clôture des Inscriptions : 10 juin 2024 (ou complet 20 équipages, première échéance atteinte)

Arrhes de 600 € à la réservation via <https://www.forlaps.com/rallye-touristique/>

Solde 45 jours avant le jour du départ

(par voie dématérialisée, chèque au nom de Emapil – Troisième Horizon ou par virement)

En cas d'annulation à l'initiative des participants, aucun acompte ne sera remboursé (sauf cas prévu dans nos CGV).

INCLUS : Tous repas et collations de dimanche soir à vendredi matin / hébergements / visites et droits d'entrée / plaque rallye / roadbook touristique / véhicule d'assistance avec mécanicien auto

NON INCLUS : carburant / parkings hors hôtels / boissons en sus de celles prévues dans les repas / prestations Spa éventuelles

LA ROUTE DES GRANDES ALPES 2024 / FICHE D'INSCRIPTION ÉQUIPAGE

CONDUCTEUR PRINCIPAL	
Nom / Prénom	
Adresse	
Code postal Ville	
E-mail	
N° Portable	

Marque Véhicule	
Modèle / Année	
Immatriculation <small>(peut-être demandée pour certains parkings)</small>	

Formule	Prix Total TTC	Arrhes via Forlaps	Solde à régler (*)
1 Équipage double	2245 €	600 €	1645 €
1 Équipage single	1645 €	600 €	1045 €

(*) solde à régler soit par voie dématérialisée via lien de paiement sécurisé fourni par nos soins, soit par chèque à l'ordre de Emapil – Troisième Horizon (ZA du Pé Garnier – 44650 Corcoué-sur-Logne) soit par virement (IBAN : **FR 76 1380 7008 0230 3213 0617 090** – BIC : **CCBPFPPNAN**)

Je reconnais avoir reçu le règlement du rallye touristique, j'ai lu et j'accepte ce règlement, je verse à mon inscription le montant de 600 € pour réservation sur le site Forlaps (un billet de réservation sera édité à l'issue de ce règlement).

Le, _____ à _____

Signature,

Billet n°	Inscrivez ici votre numéro de billet Forlaps :
------------------	--

CAR LIST OLDTIMERS (> 1960 et < 1983)

Généralités :

Champ d'application : Cette liste de véhicules éligibles est valable pour le circuit des Grandes Alpes 2024.

Définition « modèle » : Par modèle est entendu l'année de sortie de celui-ci (ex : un véhicule de 1985 dont le modèle original est sorti en 1979 est donc éligible). Seuls les véhicules à 3 ou 4 roues sont concernés. Les motos, camions et véhicules utilitaires ne sont pas acceptés.

Années : Le modèle doit être apparu entre 1960 et 1983 (soit 40 ans avant 2023).

Lignées de modèles : Un modèle s'entend pour une génération (ex : une Alfa Roméo Giulia de 2020 n'est pas acceptée sous prétexte que la lignée est née en 1962).

Motorisation : Par tradition, les véhicules diesel ne sont pas acceptés. Néanmoins, nous étudierons avec attention toute proposition de candidature (ex : une Mercedes type W114 ou une Peugeot 404 peut être éligible).

TABLEAU NON EXHAUSTIF DES MARQUES ACCEPTÉES – tous modèles entre 1960 et 1983

(votre marque n'y figure pas mais vous pensez que celle-ci est éligible ? Contactez-nous !)

Marque	Marque	Marque	Marque
Abarth	Caterham	Jaguar	Peugeot
AC	Chevrolet	Jensen	Porsche
Alfa Roméo	Chrysler	Lamborghini	Renault
Alpine	Citroën	Lancia	Rolls-Royce
Amilcar	Datsun	Land-Rover	Saab
Aston Martin	Delage	Lotus	Salmson
Audi	Delahaye	Maserati	Simca
Austin	De Tomaso	Matra	Sköda
Austin-Healey	Facel Vega	Mercedes-Benz	Talbot-Lago
Autobianchi	Ferrari	MG	Toyota
Bentley	Fiat	Morgan	Triumph
BMW	Ford	Oldsmobile	Voisin
Bugatti	Honda	Opel	Volkswagen
Cadillac	Innocenti	Panhard	Volvo

CAR LIST YOUNGTIMERS (> 1984 et < 1994)

Généralités :

Champ d'application : Cette liste de véhicules éligibles est valable pour le circuit des Grandes Alpes 2024.

Définition « modèle » : Par modèle est entendu l'année de sortie de celui-ci (ex : un véhicule de 2005 dont le modèle original est sorti en 1998 est donc éligible). Seuls les véhicules à 3 ou 4 roues sont concernés. Les motos, 4x4, camions et véhicules utilitaires ne sont pas acceptés.

Années : Le modèle doit être apparu entre 1984 (soit il y a 40 ans) et 1994 (soit 30 ans avant 2024).

Lignées de modèles : Un modèle s'entend pour une génération (ex : une BMW série 3 de 2020 n'est pas acceptée sous prétexte que la lignée existait entre 1984 et 1994).

Motorisation : Les véhicules diesel ne sont pas acceptés.

TABLEAU DES MARQUES ET MODÈLES ACCEPTÉS

(Votre modèle n'y figure mais vous pensez qu'il devrait l'être ? Contactez-nous et nous statuerons sur son éligibilité).

Marque	Modèles
Alfa Roméo	GTV / RZ / SZ / Spider / cabriolets
Alpine	Tous modèles
Aston Martin	Tous modèles
Audi	200 / GT Quattro / cabriolets
Autobianchi	Tous modèles
Bentley	Tous modèles
BMW	Z1 / cabriolets
Bugatti	Tous modèles
Caterham	Tous modèles
Chevrolet	Corvette
De Tomaso	Tous modèles
Dodge	Viper
Ferrari	Tous modèles
Fiat	Panda 4x4 / X1-9 / Barchetta / cabriolets
Ford	XR3i cabriolet / Mustang

CAR LIST YOUNGTIMERS (> 1984 et < 1994) - suite

Marque	Modèles
Honda	NSX
Jaguar	Tous modèles
Lamborghini	Tous modèles
Lancia	Delta
Lotus	Tous modèles
Maserati	Tous modèles
Matra	Rancho
Mazda	MX-5 Na
Mercedes-Benz	Série 500 / cabriolets et roadsters
MG	Tous modèles
Morgan	Tous modèles
Nissan	GT-R
Opel	Omega Lotus / Manta / Monza
Peugeot	205 CTI / 205 GTI / 205 Rallye / 205 Roland Garros cabriolet / 405 MI16 / 406 coupé V6
Porsche	911 / 924, 928, 944 et 968
Renault	5 Turbo 2 / 5 GT Turbo / 5 Baccara / Belle-Ile / Rodéo / Spider
Rolls-Royce	Tous modèles
Saab	900
Talbot	Samba cabriolet
Toyota	Supra
Triumph	Tous modèles
TVR	Tous modèles
Venturi	Tous modèles
Volkswagen	Golf GTI / cabriolets